

**REGLEMENT FINANCIER DU GROUPE SCOLAIRE
SAINT-JOSEPH LA SALLE
ANNEE SCOLAIRE 2025/2026**

(Tarif annuel)

Tarifs appliqués conformément au CA de l'OGEC du 19/06/2025

	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE SEGPA ULIS	LYCEE
Contribution scolaire	1420 €	1400 €	1495 €	1810 €

L'acompte de 100 € versé à l'inscription sera déduit des échéances de votre facture annuelle.
Les frais de dossier de 35 € (payés une seule fois à l'inscription initiale) ne sont pas remboursables.
En cas de désistement aucun remboursement ne sera effectué.

Réductions appliquées :

- Sur la base de la contribution scolaire uniquement : 180 euros pour le second enfant, 360 euros pour le 3^{ème} enfant et 540 euros pour le 4^{ème} enfant.
- Sur la base de la demi-pension, une réduction de 20% est accordée par enfant à partir du 3^{ème}.

Cotisation A.P.E.L. (association de parents élèves de l'enseignement libre) : 35 € par famille encaissés par l'O.G.E.C. et reversés intégralement à l'A.P.E.L.

Casier : à partir du collège et pour les 6^{èmes} prioritairement : 30 € l'année pour la location, chèque de caution de 30 €.



REGLEMENT FINANCIER DU GROUPE SCOLAIRE SAINT-JOSEPH LA SALLE

ANNEE SCOLAIRE **2025/2026**

**Prestations de restauration, d'activités pédagogiques, d'équipements obligatoires,
de garderie et d'étude surveillées.**

Pour information : Tarifs appliqués conformément au CA de l'OGEC du 19/06/2025

TARIFS RESTAURATION 2025/2026

	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE : 6,5,4, 3 ^{èmes} 6,5 ^{èmes} SEGPA ULIS	COLLEGE : 4 ^{ème} SEGPA	COLLEGE : 3 ^{ème} SEGPA	LYCEE
Demi-pension 4 jours ⁽¹⁾	+ 1141 €	+ 1141 €	+ 1127 €	+ 1046 €	+ 1011 €	+ 1174 €
Demi-pension 5 jours ⁽²⁾			+ 1409 €	+ 1304 €	+ 1259 €	+ 1467 €

(1) Formule Demi-Pension inclus les repas des lundis, mardis, jeudis et vendredis.

(2) Formule Demi-Pension inclus les repas des lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

Repas occasionnel	Prix à l'unité	10 €
--------------------------	-----------------------	-------------

TARIFS PRESTATIONS et EQUIPEMENTS

Intervenants extérieurs (forfait annuel)	Théâtre de la maternelle au CM2*	70 €
Equipements obligatoires (forfait annuel)	Location Ipad au collège et au lycée *	210 €

* Activités ou équipements obligatoires selon niveau de classe indiqué



TARIFS GARDERIE / ETUDE SURVEILLEE

Garderie 1 MATERNELLE (forfait annuel)	16h15 - 17h30	1h15	1 jour / semaine	268 €
			2 jours / semaine	309 €
			3 jours / semaine	348 €
			4 jours / semaine	392 €
			Garderie exceptionnelle	8 €
Etude CP au CM2 (forfait annuel)	16h30 - 17h30	1h00	1 jour / semaine	320 €
			2 jours / semaine	463 €
			3 jours / semaine	520 €
			4 jours / semaine	595 €
			Etude exceptionnelle	9 €
Garderie 2 De la PS au CM2 (forfait annuel)	17h30 – 18h30	1h00	1 jour / semaine	79 €
			2 jours / semaine	90 €
			3 jours / semaine	102 €
			4 jours / semaine	115 €
			Garderie exceptionnelle	6 €

L'association sportive MLEC propose des séances de **Capoeira** le lundi, d'**escrime** le mardi et de **multisports** le jeudi. Ces activités périscolaires seront réglables directement à l'association sportive MLEC. Pendant l'heure d'activité sportive, il n'est pas perçu de frais de garderie.

Réductions appliquées sur la garderie : 25 % par enfant à partir du 2^{ème}.

Les frais de garderie pour les enfants de moins de 6 ans vous permettent de bénéficier d'un **crédit d'impôt**. Une attestation sera fournie sur demande au service comptabilité (délai 48 heures).

Les modifications des prestations facultatives (cantine, étude et garderie uniquement) ne peuvent se faire qu'au trimestre.

